

La Direction des solidarités de la Ville de Paris recrute des Travailleurs sociaux h/f Par voie de concours, de détachement et de contrat

Vous souhaitez accompagner le parcours social des usagers parisiens au sein des services sociaux de proximité, de la prévention et de protection de l'enfance en charge de l'accompagnement des enfants de 0 jusqu'à 21 ans et de leur famille, et des centres d'hébergement.

Vous souhaitez dynamiser votre parcours professionnel par une expérience enrichissante et un engagement concret auprès des plus fragiles, travailler en équipe pluridisciplinaire et contribuer à la réflexion et à l'analyse des situations et des actions menées :

Rejoignez la Direction des Solidarités de la Ville de PARIS !

■ Diplômes d'Etat exigés pour exercer les fonctions :

- d'Assistant socio-éducatif : DEASS, DEES, CSE, DECESF,
- de Conseiller socio-éducatif : CAFERUIS ou DEIS

■ Inscriptions aux concours de la Ville de Paris :

- du 09 janvier au 03 février 2023 pour les Conseillers en économie sociale et familiale ;
 - du 09 janvier au 17 février 2023 pour les Éducateurs spécialisés ;
 - du 16 janvier au 24 février 2023 pour les Assistants de service social ;
 - du 06 février au 03 mars 2023 pour les Conseillers socio-éducatifs ;
- Épreuves : sélection sur dossier suivie d'un entretien avec le jury.

■ Recrutement par contrat possible dans l'attente des concours

■ Rémunérations mensuelles nettes pour les Assistants socio-éducatifs (ASS, ES, CESF) de l'ordre de :
2 100 € prime Ségur incluse en début de carrière et 3 100 €, avec plus de 10 ans de carrière.

Renseignements sur les concours disponibles sur www.paris.fr/recrutement

Candidatures spontanées à adresser :

Par mail : dsol-recrutement@paris.fr

Par courrier : Monsieur Mathieu FEUILLEPIN

Direction des solidarités - service des ressources humaines – recrutements sociaux – 5 boulevard Diderot 75012 Paris